

Section des Pyrénées Orientales

**Liminaire CAPL d'Appel de l'entretien professionnel 2015
des cadres C**

Monsieur le Président,

La crise économique a créé une perte de repères et le décrochage des citoyens envers les choix effectués par un gouvernement sourd face aux alertes des électeurs.

Depuis plusieurs mois la colère s'est installée.

A la DGFIP, la mise en œuvre de la revue des missions et les orientations nées de la démarche stratégique ont des impacts néfastes sur nos missions, nos structures et nos emplois. Depuis plus de 10 ans notre administration a été placée sous les fourches caudines d'une machine à broyer le service public et les fonctionnaires.

S'ajoutant aux suppressions massives d'emplois, plus de 30000, les vacances d'emplois passées sous silence par la direction générale altèrent la qualité de nos missions et du service rendu aux usagers.

Le constat est affligeant :

- Une charge de travail qui ne cesse de croître ;
- Un service qui fait pression sur la qualité des missions faute de moyens. Une complexité fiscale qui demande une forte technicité, technicité qui n'est plus reconnue par notre propre administration et ce depuis trop longtemps.

Le manque de moyens frappe tous les services, toutes les missions.

Ce mécontentement est global, profond et durable. Jamais le mal-être au travail n'a été aussi important parmi les agents des finances publiques. Et malgré une résignation certaine, le nombre d'actions locales demeure important et la mobilisation reste très significative. L'austérité à la DGFIP est une réalité, elle dure depuis trop longtemps, à tel point que cette administration est aujourd'hui fragilisée et ne pourra assurer, à ce rythme, ses missions à l'avenir.

Pour Solidaires Finances Publiques cette casse de la DGFIP doit cesser immédiatement. Solidaires Finances Publiques exige l'arrêt des suppressions d'emplois et la mise en œuvre rapide d'un plan de recrutement à la hauteur des enjeux. Cela commence par l'appel immédiat de toutes les listes complémentaires pour tous les grades.

La situation du TAGERFIP projetée au 31/12/2015, laisse apparaître un déficit de 2597 agents. Cette situation est encore plus catastrophique que celle de 2014 (2370) qui était déjà la pire de ces dernières années à la DGFIP !!!

Or, la Direction générale a décidé d'appeler dans les services que 915 lauréats externes à compter du 15.06.2015!

Ce recrutement est largement insuffisant et sera loin de combler le déficit. Il manquera, après l'installation des lauréats, plus de 1 680 agents C dans les services ! Ainsi bien que le recrutement des externes soit supérieur à celui de 2014, le nombre de vacances est de 80 agents.

Comme les années précédentes, la DGFIP n'a pas suffisamment anticipé l'importante vague de départs à la retraite, pourtant identifiable !

Suite à cette situation catastrophique des emplois C les élus de la CAPN n° 7 se sont réunis en intersyndicale et ont été reçus en audience auprès de M. Perrin.

Lors de l'audience, le chef des services RH nous a annoncé avec certitude l'appel de 50% de la liste externe et interne du concours 2014. Il s'est engagé également à un autre appel, significatif, en juillet prochain qui sera réalisé en fonction des départs à la retraite non connus à ce jour. Dont acte.

Mais le compte n'y est pas puisque à l'aune de ces appels, les vacances de postes seront, au 31 décembre 2015 toujours dans le rouge et proches de 1000. Serait-ce les suppressions de postes pour l'année 2016 ?

829 postes sont vacants sur les 8 départements ayant les plus importants sous effectifs.

Ceci constitue presque l'apport de la liste principale du 15 juin 2015 !

Alors qu'il manque près de 20% des effectifs dans certaines directions (petites et grandes), il devient impossible de remplir nos missions de service public et la grogne enfle de jours en jours. Les actions dénonçant la situation des emplois se développent dans les départements, d'autant plus que certains vous alertent depuis plusieurs années...

Concernant l'ordre du jour de cette CAP, à savoir les appels sur l'entretien d'évaluation 2015 gestion 2014, Solidaires Finances Publiques réaffirme son opposition au système de l'entretien professionnel fondé exclusivement sur une mise en compétition des agents entre eux et sur des notions de productivité et de performance individuelle. Ce dispositif porte atteinte aux valeurs de la fonction publique et contribue à la dégradation des conditions de vie au travail des agents.

Notre opposition au décret du 28 juillet 2010 modifié repose également sur la mise en œuvre du recours hiérarchique obligatoire. Pour Solidaires Finances Publiques ce processus n'apporte rien de plus aux agents. Ce système est lourd et chronophage. Il ne renforce nullement les droits des agents et n'apporte pas réellement d'avancées, pire, il dissuade les agents d'un recours éventuel de part la complexité de la procédure.

Suite au dernier bilan national, même dans les plus hautes sphères de la DG on s'interroge sur le maintien de ce dispositif qui fait perdre du temps à tous les niveaux de la procédure. Mais le blocage est lié au décret « Fonction publique ».

Comme tous les ans, nous vous demandons de nous fournir le nombre de recours hiérarchiques engagés au plan local :

- Le nombre et la nature des modifications apportées ;
- Le nombre d'agents ayant sollicité une audience dans le cadre du recours hiérarchique,
- Une cartographie par services des recours.

Pour en revenir à cette CAPL, nous constatons une hausse du nombre d'appel, hausse limitée par le nombre d'agents ayant été découragés par les difficultés informatiques, ceux ayant réagi hors délai, ou d'autres encore ayant la crainte de froisser les chefs de service notateurs, dont quelques uns continuent de penser qu'il s'agit d'une attaque personnelle et non de l'exercice d'un droit de recours ouvert à tous les agents.

Enfin, on peut s'interroger sur les ambitions en matière de dématérialisation de l'administration au regard des difficultés d'accès à l'application EDEN RH au cours de la préparation de cette CAPL.

Il en va de même de la transmission par les services RH des comptes rendus d'entretien d'évaluation des années N-2, N-3, N-4 que nous attendons encore.

En conclusion, Solidaires Finances Publiques attend de cette CAPL un examen attentif et juste des situations évoquées avec à la clé l'attribution de réductions d'ancienneté et des décisions favorables en matière de modifications des appréciations (littérale et tableau synoptique).